

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

6 FÉVRIER 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution de bourses
pour les projets jeunes**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 10 février 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 7 février 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 février 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 6 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 janvier deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS*

*Monsieur BIHOUIS (sauf pour le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOUTIN
Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER
Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur LAMY
Madame NICOT à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA

Étaient absents:

Madame GOMMIER
Monsieur PERRAULT

Secrétaire de séance :

Madame GUERRY

N° DE DOSSIER : 14 A 06

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES POUR LES PROJETS JEUNES

RAPPORTEUR : Monsieur FAVREAU

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Une « bourse projets jeunes » est instaurée depuis 1988 par la Ville afin de soutenir des projets élaborés par des jeunes Saint-Germainois âgés de 18 à 27 ans qui souhaitent mettre leur temps et leurs compétences au service d'autrui.

Depuis, la Ville a contribué financièrement à plus de 100 projets principalement humanitaires dans des pays en voie de développement et a élargi son soutien en retenant des thématiques plus larges comme la culture, le sport ou le développement durable.

Cette année, les candidats avaient jusqu'au 31 décembre 2013 pour déposer leur dossier de candidature. Un montant maximum de 1 500 € de subvention peut être alloué par projet.

Un jury composé des membres de la commission « éducation – culture – jeunesse et sports » s'est réuni le 27 janvier dernier pour sélectionner des projets parmi ceux réceptionnés.

Il a retenu 5 projets et propose de leur attribuer respectivement les bourses suivantes :

- « Madagascar » : 700 €
- « Vietnam » : 700 €
- « Burkina » : 700 €
- « Bibliothèque en Bolivie » : 600 €
- « Exposition photo Bolivie » : 300 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer les bourses proposées par le jury aux 5 projets jeunes retenus pour un montant total de 3 000 €.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ACCORDE des bourses de 700 € aux projets jeunes « Madagascar », « Vietnam » et « Burkina », une bourse de 600 € au projet jeune « bibliothèque en Bolivie » et une bourse de 300 € au projet jeune « exposition photo Bolivie ».

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines